



La place Pichon à Sousse **La construction de l'identité de la place publique au début du Protectorat**

Afef Ghannouchi Bouachour *

Résumé

L'article traite de la notion d'espace public dans les villes maghrébines au début de la colonisation française. Il présente une lecture comparative des espaces publics en particulier dans la Médina et la ville européenne. La place publique qui est considérée comme un vide architecturé dans l'espace de la Médina, devient un lieu emblématique dans la ville européenne, remarquable par son emplacement, son implantation et sa perception.

Nous entamerons cette étude par la présentation des différentes manières d'implanter la place publique par référence à l'ancien tissu existant, celle de la Médina d'Alger, puis de Tunis et enfin le cas de Sousse.

La particularité de place Pichon à Sousse se traduit dans sa manière d'intégrer son environnement architectural, urbain et aussi paysager. Elle forme un moyen d'articulation du paysage urbain européen avec celui de la Médina de Sousse. L'intégration de la nature par l'implantation de sous-espace vert en son centre, son ouverture sur la mer valorisent son fond d'écran et lui donne une image plus saisissante. De plus, cette place reflète l'image urbaine néo-mauresque nouant des liens entre l'aspect traditionnel local et celui de la ville dite à l'européenne.

Mots clés : Place publique, identité, Sousse, médina, ville européenne.

Pour citer cet article :

Afef Ghannouchi Bouachour, « La construction de l'identité de la place publique à Sousse au début du Protectorat français : le cas de la Place « Pichon » », *Al-Sabil : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines* [En ligne], n°4, Année 2017.

URL: <http://www.al-sabil.tn/?p=3608>

La place est un vide significatif et signifiant, dont la forme est un élément du paysage urbain à tel

*Maître-assistant Université de Sousse



point que les dictionnaires se fondent sur cet unique aspect : la place est un « lieu public »¹.

D'un point de vue géographique, la place est un réceptacle public, ouvert à tous les individus, de cultures diverses, et de toute condition sociale. Elle forme un élément du paysage urbain de la ville, qui compose avec son organisation urbaine. Ainsi, la place est un espace « vide », entouré de constructions architecturales et/ou de places vertes, de jardins, etc. dont l'aménagement participe à façonner l'identité et les particularités. La place forme, de ce fait, un support d'images, qui contribue à son identité, son caractère, c'est-à-dire à ce qui la distingue d'autres espaces comparables. Elle est, ainsi, une structure spatiale, vue et vécue, de la ville.

La place publique forme, également, un espace libre, situé à l'intérieur, au centre ou, éventuellement, à la limite de la ville. Elle se distingue de l'ensemble des autres espaces publics (les rues, les avenues, etc.) par son étendue et par une dilatation spécifique de l'espace.

La place publique, notion inconnue dans la Medina

Alors que la place publique apparaît comme primordiale, dans l'aménagement des villes occidentales, l'urbanisme arabo-musulman, et plus précisément maghrébin, ne s'est guère intéressé à cette composante urbaine.

D'un point de vue morphologique, les villes arabo-musulmanes furent considérées, par les urbanistes européens comme des villes organiques, sans composition urbaine préalable. Elles sont formées d'un agrégat de bâtiments et de maisons à patio, réalisé au fil du temps, un tissu dense, sans espaces publics, dignes de ce nom, où les places et les rues, telles qu'elles étaient définies par l'urbanisme des Européens, n'existaient pas. A aucun moment de l'histoire, les concepteurs locaux ne s'étaient souciés de la dimension historique, ni de l'édification des espaces publics de rassemblement, organisés selon une composition architecturale symbolique.²

Sur ce point, l'architecte paysagiste Jallel Abdelkafi indique que « *l'espace qui enveloppe la maison familiale et, d'une façon générale, le volume bâti de la ville, est considéré comme un espace résiduel ne faisant pas l'objet d'une démarche préalable d'organisation, mais seulement d'un accord consensuel d'utilisation* »³.

Les dictionnaires et ouvrages spécialisés⁴ définissent la place publique, comme un vaste espace découvert, à plusieurs accès, ouvert au public, entouré d'ensembles architecturaux et aménagé selon un plan tracé à l'avance.

En partant de cette définition, on constate qu'aucun emplacement dans les Médinas arabes ne répond à ces critères. Et même, les espaces libres, parfois vastes, où s'établissaient, autrefois, les marchés aux moutons, aux chevaux ou aux grains, se trouvaient, généralement, à proximité des portes des Médinas (telle que la Place de Bab El Gharbi, à Sousse, ou encore, la place Halfaouine, à Tunis). Ces espaces libres, tels qu'ils figurent, dans les anciens plans et photos, ne sont que des vides architecturés, qui représentent, selon l'expression de J. Abdelkaffi, « *des poches du monde rural dans le tissu urbain* ».

¹ J-B. Michel et L. Hiernom, 1984.

² R. Le Tourneau : traite dans son livre, *Les villes musulmanes d'Afrique du nord*, 1957, Une autre caractéristique de la ville maghrébine, c'est l'absence de bâtiments publics et de place centrale : le forum et la curie des romains ont complètement disparu » in « Les villes musulmanes d'Afrique du nord », p.20

³ J. Abd EL Kafi, 1989.

⁴ F. Choay, et P. Merlin, 1988, p.572-575. Citons également P. Donadieu, 2002.



De son côté, Serge Santelli ajoute, que la morphologie de la ville arabo-musulmane est à l'origine de l'inexistence des espaces publics, dans l'acception occidentale du terme. Il pense que « *l'espace public est défini par la façade arrière des édifices, réduit à sa fonction de distribution, que l'espace public est tout à fait secondaire par rapport à la maison* »⁵.

Lucette Valensi quant à elle, ajoute que, « *l'espace urbain du Maghreb précolonial est encore un espace domestique* »⁶. La ville arabo-musulmane est, en fait, une cité, complètement orientée sur l'intériorité privée de ses édifices.

D'un point de vue fonctionnel, la place publique, dans la conception occidentale, forme le lieu central de la ville ; elle permet la mixité sociale des habitants, la rencontre, la pratique de diverses activités, religieuses, institutionnelles, politiques et commerciales. En outre, la place est, également, un lieu, souvent soigneusement aménagé, qui permet de mettre en valeur les monuments historiques de la ville.

Ces activités existent naturellement, dans les Médinas, mais elles se sont insérées dans un espace différent, autour de la mosquée qui représente la centralité de la Médina. Sa cour intérieure est un lieu de rassemblement des fidèles et le lieu de sociabilité des citadins, mais elle ne répond pas à la notion de place, telle qu'elle existe dans les cités occidentales. De plus, l'ordre religieux interdit, dans ce lieu, tout échange à vocation économique, politique ou ludique. La mosquée forme, en fait, un symbole éminent de la communauté musulmane, à l'intérieur duquel se pratique l'apprentissage religieux, le savoir et aussi, l'intégration sociale des citadins.

C'est au niveau des souks que se déroulent les activités commerciales et économiques de la ville. Ainsi, l'espace du souk et ses itinéraires principaux, les reliant aux portes de la Médina, constituent des passages accessibles, ouverts à l'activité commerciale. Ils sont étroits et limités à certaines fonctions ; ils ne peuvent répondre à la notion de place, ni de placette. En effet, ces lieux publics ne sont jamais aménagés, ni assez étendus, pour rassembler la population : ils ne sont que des espaces de passages publics.

D'un autre côté, le tissu de la Médina est un tissu introverti, qui ne présente pas de façade urbaine. Le décor architectural est souvent orienté, à l'intérieur de cet espace, ne permet pas d'avoir une ouverture visuelle, sur les édifices de la ville. De même, dans ce tissu, les statues et les monuments, qui s'offrent au regard, ne font pas partie des traditions architecturales et urbaines, des Médinas. Ainsi, comme l'a précisé, la sociologue Françoise Navez-Bouchanine, « *la ville islamique traditionnelle est souvent analysée comme un objet sans espace public, au sens occidental du terme* »⁷.

1830 : De nouveaux tracés urbains dans les villes algériennes

Lorsqu'ils ont colonisé le Maghreb, les Européens ont considéré que les villes précoloniales ottomanes étaient des établissements, édifiés sans plan directeur : chaque ville n'était qu'un labyrinthe de rues, sans places et sans édifices originaux qui attirent le regard⁸. En s'installant dans les villes maghrébines, les Français ont apporté avec eux, leur modèle d'implantation urbain, comme type d'aménagement ordonné, basé sur la régularité des tracés, la multiplication et la hiérarchisation des espaces publics.

⁵ S. Santelli, 1995, p.51.

⁶ L. Valensi, 1969.

⁷ F. Navez- Bouchanine, <http://perso.menara.ma/~navez-bouchanine/ESPACE%20PUBLIC.htm>

⁸ A. Picard, 1993.



En effet, depuis la colonisation de l'Algérie, en 1830, les Français avaient procédé à la création d'une place monumentale, au centre d'Alger pour satisfaire les besoins de rassemblement et de manœuvre des troupes militaires, assurer un maximum de contrôle, du centre de la ville, et une meilleure sociabilité, entre les colons⁹. S'y ajoute un objectif politique : signifier à la population indigène, la présence et la puissance de la France. Le développement des places fut, alors, régi par des règles de localisation et de développement, à savoir la centralité, ainsi que la nécessité de les doter de certains équipements, sur leur pourtour.

Pour réaliser ces places, les Français élargirent la voirie, générèrent des percées dans la ville, et démolirent certaines parties de la Casbah. Le tissu urbain traditionnel s'en trouva complètement transformé. C'est ainsi que fut créée la place et qu'elle se développa au cœur de la Médina, pour être ensuite entourée par des immeubles de style néoclassique¹⁰ - style architectural, très répandu en France, à cette époque qui masquaient les anciennes constructions.

L'architecte Ben Smaïl¹¹ a écrit dans son article « Ville comme lieu du changement des pratiques et de représentation idéologique¹² » que : « *L'application du principe de la tabula rasa et le "masquage" du bâti par des façades de style néoclassique, d'une part, l'élargissement et la rectification des rues avec la création de grandes places, d'autre part, ont véritablement correspondu à l'ouverture empirique et systématique de la ville "autre", au viol de sa structure intime, à la linéarisation de ses espaces et de sa durée ainsi qu'à la mise en place des signes d'une nouvelle propagande*¹³.

Tenant compte de l'inutilité d'une greffe de nouveaux tissus urbains, de style occidental, dans les Médinas, les Français choisirent de réserver les Médinas tunisiennes aux autochtones et de s'implanter à l'extérieur des murs.

1881 : Mise en place d'une nouvelle figure urbaine

À Tunis, le développement de la ville s'est fait à partir d'un axe Est-Ouest, allant de la limite extérieure des remparts, jusqu'à la lagune. Cet axe a formé la colonne vertébrale fondatrice de la nouvelle ville, que l'urbaniste et paysagiste Jallel Abd El Kéfi a appelé : « *Le tracé instaurateur* »¹⁴. Il a permis, par la suite, le déclenchement d'une dynamique urbaine novatrice, devenue le symbole de la croissance de la future ville¹⁵.

Cet axe, large, jouant le rôle d'une place publique, soigneusement aménagée et plantée, était destiné à la promenade. Il s'étendait sur 60 mètres¹⁶ de largeur et permettait la contemplation des œuvres architecturales de la nouvelle ville. Les nouvelles constructions étaient essentiellement disposées de part et d'autre de cet axe. Il fut baptisé « Avenue de la Marine » ou « promenade de la Marine » ou encore « la Marine » (*fig. 1*), nom dérivé de celui de Bab Bhar. Grâce à sa largeur, il accueillait les manifestations, les fêtes, les défilés,... il forme, encore aujourd'hui, le lieu de spectacle et de mise en scène, des particularités de la ville, dite européenne.

⁹ A. Picard, 1993.

¹⁰ L'architecture néoclassique est apparue dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Elle utilise les éléments gréco-romains (colonnes, fronton, proportions harmonieuses, portique) et se met au service du politique.

¹¹ Ben Smaïl Sadri, architecte et enseignant à l'école d'architecture de Paris La Villette

¹² S. Ben Smaïl, 1995.

¹³ S. Ben Smaïl, 1995.

¹⁴ J. Abd el Kefi, 1987.

¹⁵ « Vers le cœur de la ville, la veine de sauvegarde », in architecture méditerranéenne, p.124.

¹⁶ A. Hidar, 1996, p. 45.

Cette voie reliant Bab Bhar à la lagune, a la particularité de relier la ville à la mer, sans permettre d'avoir réellement de façades maritimes, comme dans la plupart des villes côtières européennes. Il faut aussi, rappeler que le développement de cet axe a été pensé, bien avant l'installation effective du protectorat. Certains bâtiments avaient déjà été créés, avant 1881, sur l'axe qui mène à la mer, tels que le consulat de France¹⁷ (1856-1860) et la chapelle Saint Antoine (XVIII^e siècle)¹⁸. Les Français avaient, ainsi, renforcé la nouvelle organisation urbaine, en respectant le développement de cet axe historique

La plupart des voyageurs qui ont visité la ville de Tunis, même avant 1881, ont été attirés par le prestige qui entourait cet espace. En 1882, l'écrivain Paul Arène¹⁹ a visité Tunis et décrivait la nouvelle ville, à partir de l'avenue de la Marine, « *le soir de six heures à sept heures, tout le monde se promène dans la marine, qui est une superbe et large allée filant droit de la porte de Bab-el-Bhar au lac et au Docks. À l'entrée sont les constructions neuves de la colonie européenne, de grands hôtels et des cafés, la compagnie transatlantique, la poste, le consulat, le palais du résident français, une église. Mais les maisons s'abaissent peu à peu, et l'on est bientôt dans une espèce de campagne çà et là bordée de bicoques et de débits (de boissons) [...]* ». Sa description ne s'arrête pas à ce niveau ; il ajoute, que le soir, en revenant de sa promenade au bord du lac, il découvre qu'« *il y'avait musique et foule sur la marine* », bien entendu dans la partie déjà construite de la ville naissante²⁰.

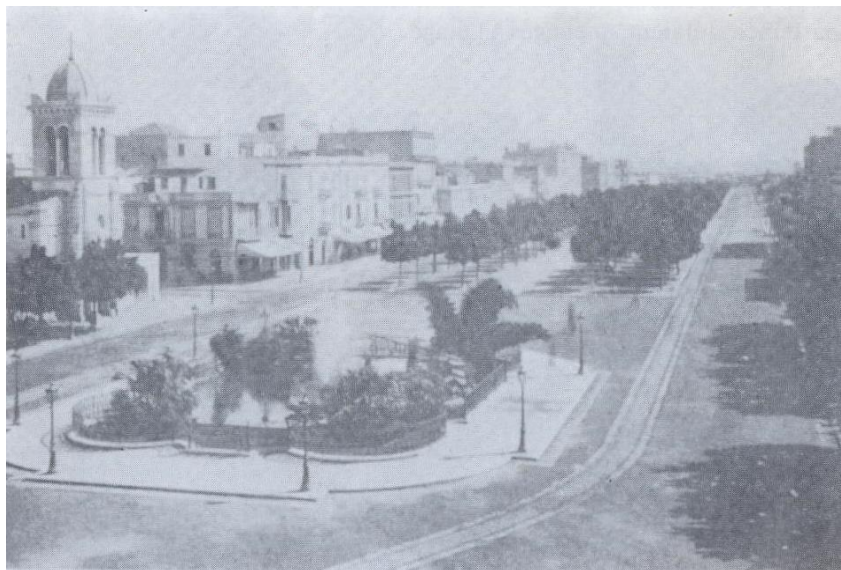


Fig. 1. Avenue de la Marine de Tunis en 1887²¹.

Cette carte postale montre l'avenue de la Marine de Tunis. Cette vue a été prise de la porte de Bab Bhar, en direction de la lagune. La photo montre le soin que l'on a pris, pour aménager cette large avenue ; elle met aussi, l'accent sur l'importance des bâtiments qui la longeait.

¹⁷ Ses plans avaient été dessinés par « l'ingénieur-architecte » Philippe Caillat, mais la réalisation fut confiée à l'architecte marseillais, Pierre Colin. Cf, Christophe Giudice, 2006, p. 29-30 et Fatma Ben Becher, 2003, p. 34.

¹⁸ À cet emplacement, en 1890, on construisit plus tard la Cathédrale Saint Vincent de Paul, l'actuelle cathédrale de Tunis. Voir Christophe Giudice, 2006, p.30.

¹⁹ Paul-Auguste Arène, né le 26 juin 1843 à Sisteron, décédé le 17 décembre 1896 à Antibes, est un poète provençal et écrivain français, il écrivit plusieurs œuvres : *Jean-des-Figues* (1868), *Au bon Soleil* (1880), *Paris ingénu* (1882), *La Vraie tentation du grand Saint-Antoine* (1880), *Des Alpes aux Pyrénées* (1884), *Vingt jours en Tunisie* (1884), *Contes de Paris et de Provence. L'Âne de Nazaire. La Mule* (1887), *La Chèvre d'or* (1889), *Nouveaux contes de Noël* (1891), *Les Ogresses* (1895), *Domnine* (1894) et *Friquette et Friquets* (1896).

²⁰ G. Goussaux-Falgas, 2005, p. 49.

²¹ F. Ben Becher, 2003, *Tunis, Histoire d'une avenue*, édition Nirvana, p. 58.



Elle offre dans son ensemble, un paysage typiquement européen. En effet, nous observons, à gauche et au premier plan, la première Cathédrale de Tunis, Sainte- Antoine, de style éclectique, puis une série d'immeubles, de style européen, alignés les uns à côté des autres.

1890 : à la recherche d'un équilibre entre héritage vernaculaire et projet colonial

L'implantation de la ville européenne de Tunis avait provoqué, en 1860, la disparition d'une partie de ses remparts, remplacés par un boulevard de ceinture, limitant le périmètre de la ville²². Cependant, l'aménagement des autres villes européennes de la Tunisie ne se fit pas, suivant le même modèle. À Sousse, l'implantation de la nouvelle ville avait commencé tardivement, c'est-à-dire, à partir de 1890, une dizaine d'années, après l'installation du protectorat. Tout en tenant compte des expériences déjà acquises, dans les villes algériennes et à Tunis, le développement de la ville européenne de Sousse avait adopté quelques innovations. À Sousse, les Français ont essayé de préserver des limites claires, entre l'ancien et le nouveau tissu urbain, de sauvegarder les remparts, et de développer de larges boulevards, voire de créer une place publique, ce qui était un moyen d'affirmer la nette séparation, entre les deux tissus.

En effet, la nouvelle ville est née d'une juxtaposition de quartiers. Le premier²³ s'est implanté sur l'axe de la porte de Bab Bhar, à une distance de 80 m environ de celui-ci (*voir fig 3, plan1*). La séparation des deux tissus est marquée par le développement d'une zone non aedificandi, aménagée en place publique, « la place Pichon²⁴ », entourée de voies, d'avenues et de boulevards, formant le noyau de la nouvelle ville.

De forme irrégulière, étalée sur une surface d'environ 13.000m², la place Pichon fut aménagée entre 1892 et 1898, c'est-à-dire après la construction du premier noyau urbain de la ville européenne, à savoir le quartier de BharEzzebla, ses limites étant : l'Avenue de la Quarantaine au nord, le bâtiment des Travaux Publics, au nord-ouest, la gare ferroviaire à l'ouest, une partie des remparts et la porte de Bab Bhar au sud-ouest, l'Hôtel des Postes au sud, le port au sud-est, et, la cour de la marine, le bâtiment du magasin général, à l'est.

En nous référant à certains documents d'archives, à quelques journaux de l'époque, et en s'appuyant sur une analyse principalement iconographique, plans de ville, cartes postales et photos de l'époque, nous avons relevé quelques particularités, propres à l'implantation de la ville européenne de Sousse.

La Place Pichon fut appelée, au début de sa création, « Place du Marché »²⁵, ou encore « Place de la Poissonnerie », en raison de sa proximité du marché aux poissons, ou probablement à cause de sa vocation première, de lieu de vente du poisson, en plein air²⁶. Par la suite, après la construction du marché couvert, en 1894 et la transformation du marché de la poissonnerie, en Musée, la vocation de la Place changea, pour devenir lieu de promenade et d'agrément, de la ville.

De forme organique irrégulière, la Place Pichon se dota, par étapes successives, de voies, de boulevards et d'avenues, tracés selon les besoins de l'époque, lors de l'aménagement des

²² L. Ammar, 2005, p. 206.

²³ Le quartier Bhar Ezzebla est le premier quartier hors remparts, aménagé par les Français.

²⁴ La Place Pichon, tient son nom de Stephen Pichon, Résident général de France en Tunisie de 1901 à 1907.

²⁵ « Sousse autrefois, Sousse aujourd'hui », article dans le journal du « *Progrès du Sud* », du 7 mai 1893.

²⁶ Le manque de documents d'archives à ce sujet, ne nous permet pas d'affirmer sa vocation première ; par contre, jusqu'en 1898, cette place est désignée dans les articles de journaux comme « Place du Marché ». Voir « Sousse autrefois, Sousse Aujourd'hui », article dans le journal du « *Progrès du Sud* », du 7 mai 1893, ou encore « Place de la Poissonnerie », dans le journal, « le *Progrès du Centre* » du 28 juillet 1894.

quartiers limitrophes. Cette place réalise un dégagement extérieur à la porte de France, un lieu d'aération, d'ensoleillement, de repos, et de promenade.

La place Pichon entretient une relation de contiguïté et de communication, avec son environnement. En effet, elle est bordée par plusieurs boulevards et avenues²⁷. Ces axes de circulations longent la place, sur ses côtés, délimitant un espace central, aménagé en square, le « Square Pichon ». Couvrant une surface approximative de 1925m², ce dernier fut aménagé, en 1898, sur l'emplacement de l'ancien Borj de l'artillerie²⁸.

Nous avons constaté, également, que la place Pichon, la Place de la Marine²⁹, et celle du quartier BharEzzebla forment le premier noyau vert de la ville européenne (fig.2), aménagé en jardins et squares, et doté de trottoirs plantés, d'arbres alignés (fig.3, plan 1).

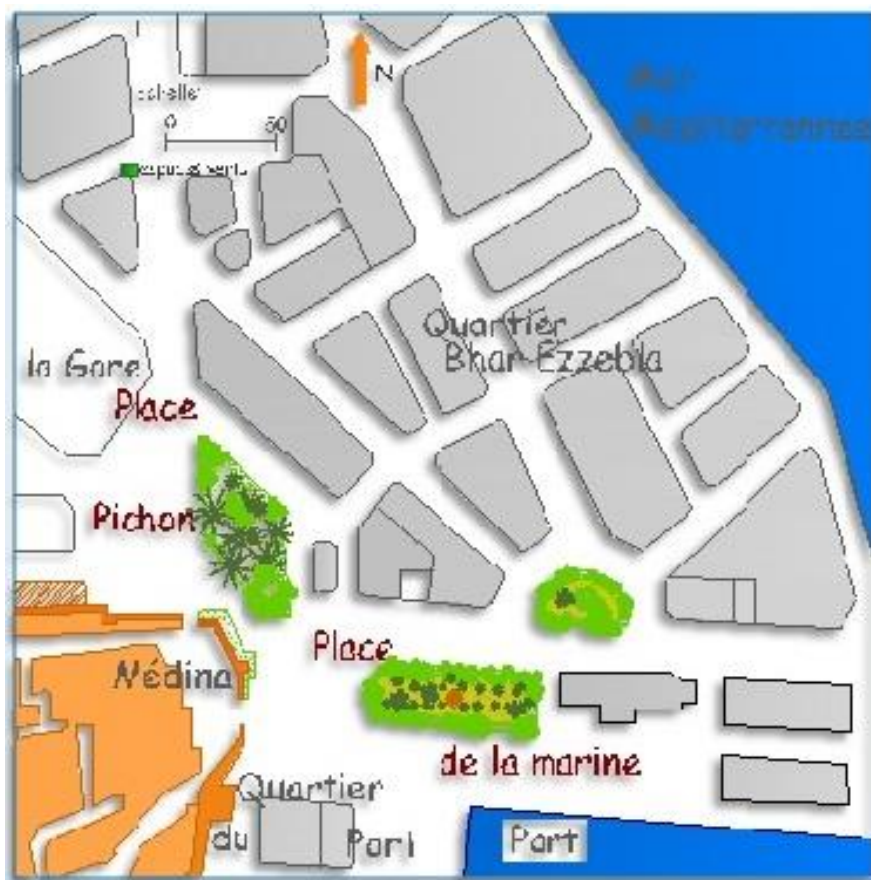


Fig. 2. Emplacement de la Place Pichon entre le Quartier de Bhar Ezzebla et la Médina en 1916³⁰

²⁷ Avenue Krantz, Avenue de la Marine, Boulevard Armand Fallières, Avenue Mougeot, Boulevard Emile Loubet, Boulevard Gabriel Robert, Boulevard Sénateur Gallini, Boulevard El Hédi Bey et Boulevard René Millet

²⁸ Voir « Chronique locale et régionale », du journal le « *Progrès du Centre* », du 24 avril 1898, n°49, p. 3.

²⁹ On l'appelait aussi la « cours de la Marine ».

³⁰ Source d'origine, Plan de la ville de Sousse en 1916, archives de l'office topographique (reproduction personnelle).

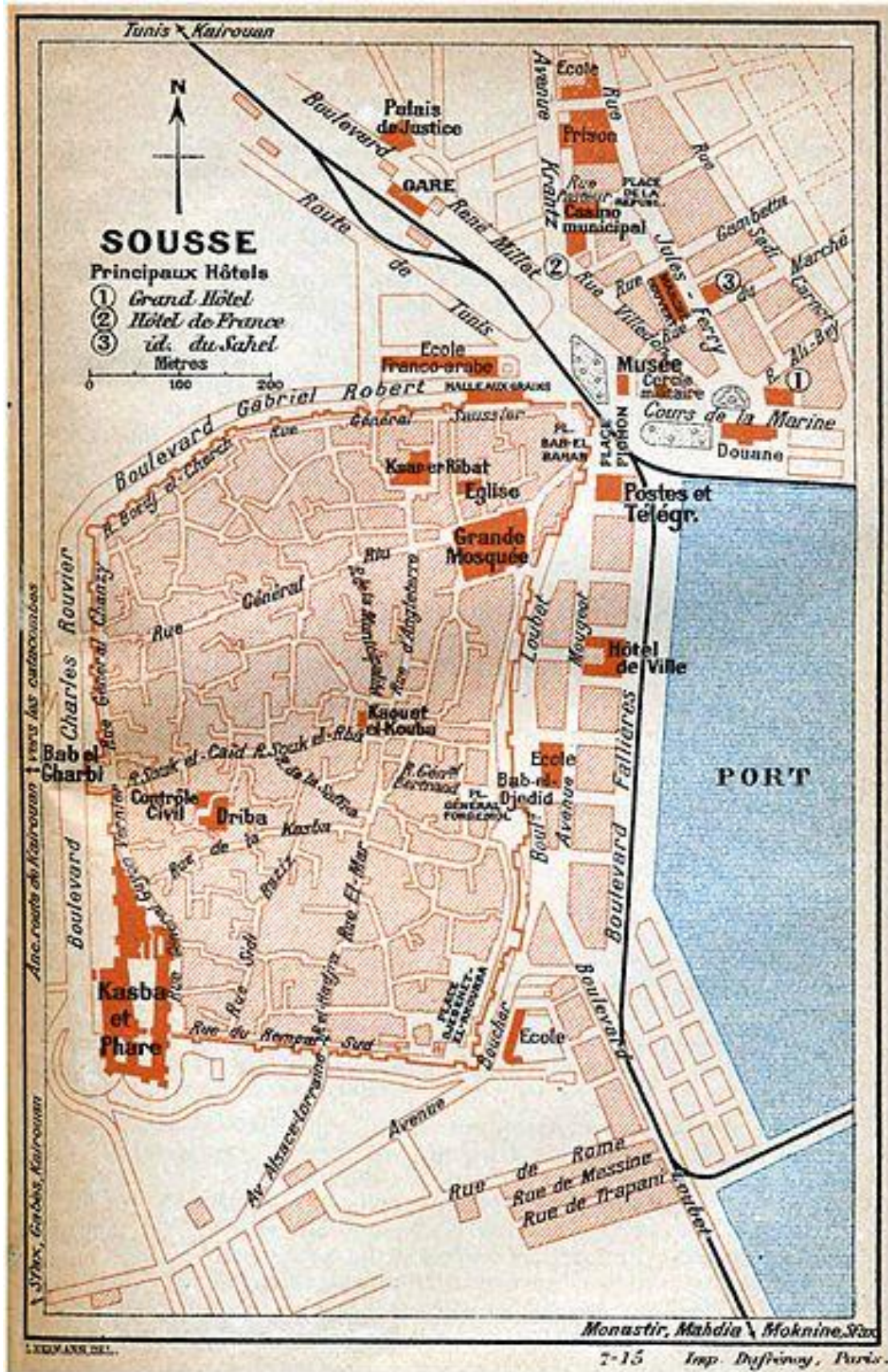


Fig. 3. Plan de la ville de Sousse en 1916³¹.

³¹ Source : <http://profburp.com/plans/image11.htm>.

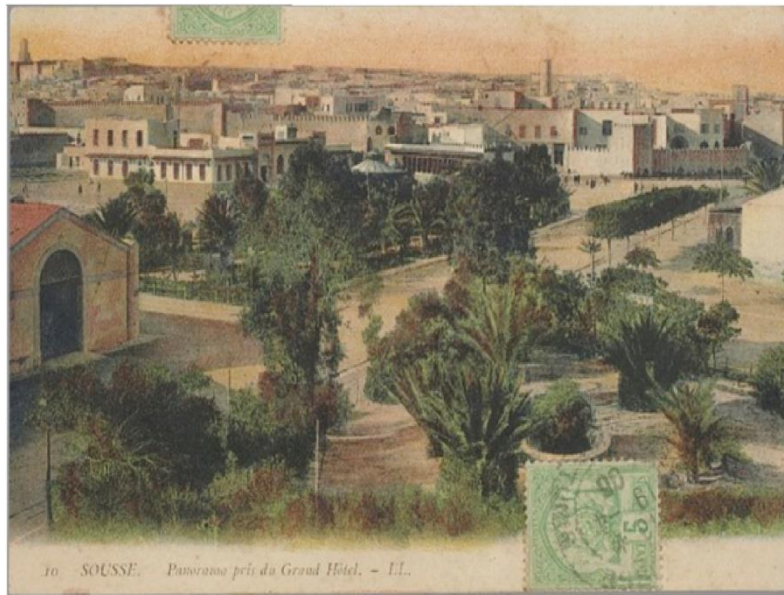


Fig. 4. Paysage de Sousse de 1906, Panorama pris du Grand Hôtel, (d'après L.L., Lehnert&Landrock).³²

Cette carte postale montre une vue de Sousse, en 1906. On distingue un espace public, avec des jardins. En fait, il s'agit d'une partie du noyau vert de la ville. Cette photo montre, au premier plan, les deux jardins de la ville, traversés par une voie de communication. À droite, se trouve le jardin central, du quartier BharEzzebla, sur la gauche, on voit une partie du dock, et le jardin de la place de la marine, jardin oblong, soigneusement planté, au milieu duquel se situe le kiosque à musique. Au second plan, apparaissent quelques bâtiments de la ville européenne, l'Hôtel des postes, bâtiment de style néo-classique, construit dans le quartier du port, en 1898. Enfin, au troisième plan, sur le fond gauche de l'image, on distingue le tissu de la Médina, avec sa Kasbah.

Ces deux premières places se voulaient les lieux d'expression, de l'imaginaire urbain colonial. Un traitement particulier fut, alors, appliqué à leurs façades urbaines, par le jeu des formes, des volumes et des matériaux. On remarque, également, que tout en s'inspirant de l'aspect traditionnel de la Médina de Sousse, les concepteurs ont appliqué le style néo-mauresque³³, aux alentours de cette place.

En outre, pour harmoniser l'aspect urbain de cette place, un choix de couleurs fut appliqué aux bâtiments, contournant celle-ci. Les murs, peints de blanc, et la menuiserie, en bleu, sont des colorations d'origine mauresque.

En effet, tout en se référant au mouvement exotique et pittoresque, des XVIII^e et XIX^e siècles³⁴, tel qu'il a été décrit par Marc Breitman, dans son livre, « *Rationalisme, tradition, Jacques Marmey, (Tunisie, 1943-1947)* », les Français s'étaient inspirés du répertoire décoratif et stylistique³⁵, des Médinas tunisiennes, en l'utilisant comme stéréotype, par une simple

³² Source (L.-L.), (1906-1914), archive privé de Mr. Mohamed Bennani.

³³ Le style néo-mauresque tend à emprunter à l'architecture locale ses détails de décorations, qui seront appliqués sur des constructions occidentales, comme signes d'habillage.

³⁴ M. Breitman, 1986. Le mouvement exotique et pittoresque est apparu au XVIII^e siècle, et s'est poursuivi jusqu'à nos jours. Il répertorie des éléments décoratifs et stylistiques, puisés dans les villes coloniales traditionnelles, qu'il utilise par la suite sur les constructions, par simple substitution, dans une démarche purement éclectique.

³⁵ En se référant à ce mouvement, les bâtisseurs européens se sont référés aux langages locaux, exprimés uniquement au niveau des détails et motifs de décorations, tandis que l'édifice préservait, en lui-même, sa nature

substitution au niveau de certaines façades urbaines, comme celle de la Place Pichon. Ceci n'empêche pas de dire, que certains bâtiments de la place, de décor mauresque, comme l'école franco-arabe, ou encore les travaux publics, n'avaient pas appliqué un plan architectural, tenant compte de l'aspect traditionnel de la ville, ou même du mouvement orientaliste³⁶. Ces espaces ne portaient qu'un habillage extérieur, de décor mauresque. Marc Breitman, décrivait cette tendance comme : « *l'attitude qui a prédominé dans toute l'architecture coloniale éclectique et pittoresque, où tout un appareil décoratif viendra se greffer plus ou moins superficiellement sur des typologies et des modèles spatiaux occidentaux* »³⁷»

Cette démarche éclectique avait, ainsi, produit un aspect arabisant, aux alentours de la Médina et constituait un moyen de liaison et d'harmonie, entre le paysage européen de la nouvelle ville et celui, traditionnel, de la Médina.



Fig. 5. Vue panoramique de la Médina et d'une partie de la place Pichon en 1910, carte postale colorée³⁸.

Cette carte postale prise à partir du square Pichon, montre une vue de la nouvelle place. Au premier plan, on voit la place Pichon, aménagée et les vestiges de l'ancien cimetière musulman : le mausolée Sidi Yahia, dans son style traditionnel d'origine, entouré d'un petit jardin et le mausolée de Sidi Bou Ibilli. Ce dernier est côtoyé par l'école-franco arabe, école primaire, construite en 1912, offrant une façade arabisante, marquée par la forme et l'ornementation de ses ouvertures, rectangulaires, au rez-de-chaussée, arquées, au premier étage, surmontées d'une frise de carreaux de faïences et d'une bande de tuiles vertes. En plus de sa couleur blanchâtre, la façade de l'école franco-arabe adopte l'aspect décoratif du mausolée Sidi Bou Ibilli. Au troisième plan, se dresse l'architecture européenne de la Halle aux grains, accolée aux remparts. La Halle est utilisée pour la collecte des marchandises, qui étaient exportées, par la suite, en Europe, par voie maritime.

occidentale. Ce mouvement avait produit, en fait, un dualisme architectural, marqué par un certain multiculturalisme.

³⁶ Selon M. Breitman, 1986, p. 4. L'attitude que l'on pourrait qualifier d'« orientaliste » permet d'étudier et de classer les typologies, les structures formelles de compositions, et les éléments linguistiques des différentes cultures architecturales, présentes au Maghreb, qui seront exploitées dans une production architecturale coloniale, en continuité avec les pratiques artisanales traditionnelles. .

³⁷ M. Breitman, 1986, p. 4.

³⁸ <http://www.sousse1881-1956.com/villeuro/ville01.htm>.

Enfin, la Médina, entourée de ses remparts, au milieu de laquelle se distingue la tour du Ribat, avec en face le clocher de l'église « Notre Dame » (présence européenne, à l'intérieur même de la Médina) et le monument de la Kasbah (lieu de contrôle et de direction, de la souveraineté tunisienne).



Fig. 6. Vue d'ensemble de la ville de Sousse, en 1906³⁹.

Cette carte postale montre le Musée de Sousse, ancien marché aux poissons, aménagé en 1897, par l'Ingénieur des Ponts et Chaussée « Bezault ». D'un style arabisant, avec ses murs crénelés, surmontés d'une bande de pierre de taille sculptée, ses ouvertures en fentes arquées, en pierre de taille noir et blanc, son accès principal se distingue par sa grandeur et sa majesté de style traditionnel local. Ce musée est placé au milieu de la place publique, entre le square Pichon, à sa gauche, le jardin public de la Place de la Marine, à sa droite. En arrière-plan, on voit la Médina, à l'extrémité droite, le port de Sousse se trouve à l'extrémité gauche, et le monument de l'Hôtel des postes, en face. Il se distingue par sa façade arabisante, avec une riche décoration, empruntée à l'architecture locale (murs crénelés, imposants portails, abondante décoration des ouvertures, utilisant la pierre de taille sculptée, les tuiles, les arcs outrepassés, posés sur des colonnes,...).

Ainsi, nous constatons que les concepteurs de la ville européenne de Sousse ont, non seulement, préservé le tissu de la Médina, sauvegardé les remparts, mais aussi, opté pour la séparation des deux villes, l'ancienne et la moderne. D'un autre côté, les Français ont manifesté un vif intérêt pour l'aspect traditionnel de la ville, son architecture, sa morphologie urbaine et l'ensemble de ses paysages, décrits dans la plupart des récits des voyageurs, des guides touristiques, des tableaux et des cartes postales, de l'époque. Cet intérêt se manifeste, surtout, par le passage progressif du paysage urbain, le long d'une ligne, partant de la Médina, de style traditionnel local, par la Place Pichon, de tendance arabisante, pour aboutir aux quartiers européens, de style art nouveau, art déco, éclectique.

³⁹ Source (L.-L.), (1906-1914), archive privé de Mr. Mohamed Bennani.



Fig 7. Carte postale de Sousse en 1906, montrant une vue en perspective de la rue Villedon prise à partir de l'avenue Krantz⁴⁰.

Cette carte postale montre un paysage européen, de la nouvelle ville de Sousse, au niveau de l'une des rues du quartier de Bhar Ezzebla. Au premier plan se profile le bâtiment du «Magasin Général» de Sousse, construit en 1890, de style éclectique, marqué par son alignement sur la rue, la rigidité de sa volumétrie, les encadrements de ses ouvertures, surmontées par des frontons en arc de cercle, et des balcons surmontés par des consoles sculptées. A gauche, et juste en face du Magasin Général, se dresse un bâtiment de style art déco, qui se caractérise par la géométrisation de ses volumes et l'abstraction graphique de son décor.

Cette vision architecturale se retrouve sur l'ensemble des nouveaux quartiers de la ville européenne. Le bâti manifeste, pour ainsi dire, au niveau de la place Pichon, une transition graduée et un passage progressif, d'un tissu urbain à l'autre.

Les concepteurs avaient cherché, de ce fait, à présenter une image modérée, de l'attitude colonialiste, à travers l'utilisation des formes et des styles orientaux des façades, aboutissant à dessiner et à rendre visible, une architecture néo-mauresque, intégrant la Médina, au sein de ce nouvel espace. Ainsi, l'aspect que donnait la Place Pichon, à la nouvelle ville, montrait la volonté des pouvoirs coloniaux, de respecter la culture tunisienne, sans renoncer à édifier la ville européenne, selon les règles et modes architecturales, en vigueur à l'époque.

Conclusion

Dans la culture européenne, la place publique est une composante primordiale de la cité, qui favorise l'intégration sociale des habitants et les pratiques sociales publiques, Elle permet, aussi, de matérialiser l'image d'une ville.

En s'installant dans les villes maghrébines, les Français se sont trouvés, face à un modèle urbain, complètement opposé à leur culture, où l'espace public n'occupait qu'une place secondaire, dans un environnement totalement introverti. Les Français ont pensé, alors, introduire la place publique, comme nouvelle composante du tissu traditionnel, des Médinas maghrébines, mais l'échec de l'exemple algérien, qui avait démontré son inadaptation, les a

⁴⁰ Source (L.-L.), (1906-1914), archive privé de Mr. Mohamed Bennani.



dissuadés de mener leur projet à son terme. En effet, la place publique, telle que définie dans les villes occidentales, ne pouvait composer avec le tissu organique et dense, des Médinas.

Les concepteurs européens à Tunis ont choisi, alors, de localiser la place, en continuité avec l'ancien tissu et de prolonger l'espace urbain de la Médina, avec l'espace européen nouvellement créé ; mais cette disposition fonctionne, plus comme une greffe imparfaite, du paysage européen, à celui de la Médina.

Tenant compte des expériences, acquises dans l'implantation de composantes des villes européennes, nouvellement installées, en Algérie et à Tunis, les autorités du Protectorat ont choisi d'insérer la place publique, à Sousse, comme moyen d'articulation du paysage urbain européen avec celui la Médina. Marqué par l'introduction d'espaces verts, nouvelle composante urbaine de la ville, la place Pichon est, aussi, le reflet d'une image urbaine néo-mauresque, nouant les liens, entre l'aspect traditionnel local et celui de la ville européenne.

Bibliographie

Abdelkafi Jallel, 1989, *La Médina, espace historique de Tunis, enjeu historique, politique de l'Organisation spatiale*, Presses du CNRS.

Ammar Leila, 2005, *Histoire de l'architecture en Tunisie, de l'antiquité à nos jours*, édité à compte d'auteur, Tunis.

Béguin François, 1983, *Arabisations, décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Dunod Bordas, Paris.

Ben Becher Fatma, 2003, *Tunis, Histoire d'une avenue*, édition Nirvana, Tunis.

Ben Smaïl Sadri, 1995, Ville comme lieu du changement des pratiques et de représentation idéologique. Dialogue et affrontement interculturels en Algérie, in *The third Nordic conference on Middle Eastern Studies : Ethnicscounter and culture change Joensuu*, Finland.

Bertrand Michel Jean et Hiernom Listowski, 1984, *Les places dans la ville : Lecture d'un espace public*, DUNOD.

Breitman Marc, 1986, *Rationalisme, tradition, Jacques Marmey, (Tunisie, 1943-1947)*, Editions Mardaga, Bruxelles.

Cohen Jeans-Louis, Oulebsir Nebila, Kanoun. Youcef, 2003, *Alger, Architecture et Paysage urbain de 1830 à nos jours*, Edition de l'Imprimeur.

Choay Françoise et Merlin Pierre, 1988, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses universitaires de France, Paris.

Chékir Rym, février 1998, *Du carrefour à spatialité incertaine à la place avec ombre humaine*, mémoire de troisième cycle d'architecture, Tunis.

Donadiou Pierre, 2002, *Des mots de paysage et de jardin*, éditions educagri.

Giudice Christophe, septembre 2006, « *La construction de Tunis, ville européenne et ses acteurs, 1860-1945* », thèse en Histoire, Université Paris I Panthéon Sorbonne, Paris.

Goussaux-Falgas, Geneviève, 2005, *Tunis la ville moderne, les origines et la période française*, Alan Sutton.

La Barbera Serge, 2006, « *Les Français de Tunisie, 1930-1950* », L'Harmattan, Paris.

Hidar Adel, 1996, Tunis et les tracés urbains à l'époque coloniale, mémoire de D.E.A, à l'Institut d'urbanisme de Paris, Université Paris XII-Val de Marne.

Mosbah Chiraz, janvier 2006, *Héritage colonial de la ville de Tunis 1900-1930, étude architecturale et décorative des édifices de style Néo mauresque*, thèse de doctorat à l'université Paris IV- Sorbonne, Paris.

Mseffer Jaouad, 1984, *Villes islamiques d'hier et d'aujourd'hui*, Conseil international de la langue française, Paris.

Pinon Pierre et Rose Caroline, 1999, *Places, parvis de France*, Dexia, édition locale de France.



Navez- Bouchanine Françoise, Les espaces publics des villes maghrébines, enjeu et partie prenante de l'urbanisation, in *Revue maghrébine de recherche en urbanisme et aménagement*. <http://www.navez-bouchanine.com/ouvrages-collectifs/ouvrage-collectif.html>

Picard, A., 18-19-20 novembre 1993, La colonie méditerranéenne et la ville, in *Identité de la ville méditerranéenne- Actes du colloque de Montpellier*.

Santelli Serge, 1995, *Tunis, Le creuset méditerranéen*, CNRS, Paris.

Valensi Lucette, 1969, *Le Maghreb avant la prise d'Alger (1790-1830)*, Flammarion, Paris.

« Vers le cœur de la ville, la veine de sauvegarde », in *architecture méditerranéenne*, <http://www.urbamag.net/document.php?id=109>.

Dossiers d'archives :

Correspondance et plan relative à l'aménagement de l'ancienne poissonnerie en Musée locale à Sousse, 1897-1898, dans *Série M, sous série M3, carton7, dossier 112*.

Journaux :

Le progrès du Sud: organe des intérêts agricoles, industriels et commerciaux du Sahel et du sud de la Régence, il est apparu pour la première fois le 19/11/1891.

Le progrès du centre, journal quotidien, organe spécial des intérêts politiques, agricoles, industriels et commerciaux du centre tunisien, paru de 1897 jusqu'en 1900.